

de ses employés lui ait dicté où devait se faire certain travail d'impression.

L'ouvrage n'a pas été donné d'une manière convenable, mais il a été donné à une compagnie dans laquelle un ministre de la Couronne a été intéressé, et dans laquelle, je le crois, il l'est encore.

Je suppose que c'est parce que j'ai trouvé à redire à cela que l'on m'a servi une colonne de critique, parsemée d'injures, dans les colonnes du *Herald*. Je ne vois pas pourquoi on m'injurierait. L'administrateur général de cette feuille est un de mes amis intimes, mais lorsqu'il en reçoit le mot d'ordre, je suppose qu'il est obligé d'obéir. Cependant, nous avons une consolation lorsque la presse nous attaque—c'est que nous pouvons lui rendre le change de nos sièges en Parlement.

Si le ministre eût demandé des soumissions, il aurait pu faire cet ouvrage à bien meilleur marché que par M. Dawson ou la compagnie du *Herald*, par suite de la baisse générale des prix pour toute espèce d'ouvrages.

M. BOWELL—Je sais que ce rapport est mieux imprimé que les autres, mais cela pourrait se faire tout aussi bien à Ottawa qu'à Montréal. Nous avons, par exemple, le discours budgétaire du ministre des Finances, qui est imprimé sur papier doré sur tranche et nuancé, avec un joli couvert bronzé, et qui coûte très cher.

M. MITCHELL—Le pays ne paie pas pour cela.

M. BOWELL—Oui, c'est le pays qui paie, et c'est un de ces *jobs* qu'il faudrait supprimer. En 1874, il a coûté \$590.55; en 1875, \$433.65; en 1876, \$1,330.75; en 1877, \$755.72. Je n'ai pas pu savoir quel nombre d'exemplaires il en était tiré chaque année, mais en 1877, il a été de \$12,240, et si ce nombre a coûté \$755, nous pouvons calculer combien il en a été imprimé pour \$1,330 l'année précédente. Durant ces quatre années, il n'a pas été dépensé moins de \$3,100 à même les fonds publics pour l'impression des discours du ministre des Finances.

M. POPE (Compton)—Qu'en a-t-on fait?

M. BOWELL—Sans doute ils ont servi à éclairer les bons électeurs du

comté de Carleton. Je ne sais pas qui les distribue, mais si mes renseignements sont exacts, on les envoie comme brochures électorales pour convertir les gens à la politique du gouvernement.

L'ouvrage est donné à des ateliers favorisés, qui font payer ce qu'il leur plaît pour leur impression. Ils ne sont pas tirés des comptes-rendus des *Débats* ni imprimés par les imprimeurs du Parlement en vertu de leur contrat, comme ils devraient l'être, s'ils sont nécessaires. On les donne à ceux des journaux d'Ottawa qui appuient le gouvernement et insultent l'Opposition. Si mon honorable ami le député de Northumberland (M. Mitchell), injurie les actionnaires de journaux qui siègent sur les banquettes ministérielles, il doit s'attendre à être injurié par ces journaux en retour.

M. MILLS—Je ne connais pas d'actionnaires ici.

M. BOWELL—Il est peut-être vrai qu'il n'y en a pas, mais je serais bien aise de savoir si tous les autres ministres peuvent dire la même chose et dire la vérité.

M. MACKENZIE—Je le puis, pour ma part.

M. HUNTINGTON—Je suis sûr que l'honorable monsieur sera très heureux d'apprendre que je ne suis pas actionnaire du *Herald*. Je n'aurais pas du tout honte d'être l'un des propriétaires de ce journal, mais je ne le suis pas et ne l'ai jamais été. J'ai eu des actions dans le *Herald* comme dépositaire; mais je supposais que mes affaires personnelles me regardaient seul, et je n'ai jamais pris la peine de contredire la rumeur que l'on a répétée dans la Chambre ce soir. Cependant, je saisis cette occasion pour dire que je ne suis pas actionnaire, et je crois qu'aucun membre du gouvernement n'est actionnaire du *Herald*.

M. LAFLAMME—Comme je puis avoir été soupçonné et désigné par l'honorable député, je puis aussi dire que je n'ai eu aucun intérêt dans ce journal depuis que je suis devenu ministre.

M. MITCHELL—J'avais toujours compris que le directeur-général des Postes était membre de la compagnie